

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT-CYR-SUR-MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2021- 10 - 02

Séance du 12 octobre 2021

Diffusée en direct sur la chaine youtube
de la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 26

Représenté : 7

L'an deux mille vingt et un, le douze octobre,
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-CYR-SUR-MER
réuni, en raison du contexte sanitaire, à l'Espace Provence,
conformément à l'information préalable de Monsieur le Préfet du Var,
sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoint : Mesdames GOHARD, GUIROU, SAMAT, Messieurs
CORDEIL, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LUCIANO.

COMMISSION MUNICIPALE
DES FINANCES

Conseillers Municipaux : Mesdames CIDALE Amandine, ETCHANCHU
Helen, GENEVOIS Laura, MANOUKIAN Astrid, MONTLAUR Ambre,
ORSINI Christine, ROCHE-SANNA Corinne, Messieurs BAIXE Bruno,
GUEGUEN Yannick, HOCQUET Dominique, LEPACHELET Jacques,
MAUBE Yvan, OLIVIER Dominique, PAMELLE Yohann, PEYRARD
Christian, ROCHE Jean-Paul, VALENTIN Jean-Michel.

DESIGNATION DES
REPRESENTANTS DU
CONSEIL MUNICIPAL

Etaient représentés :
Adjoint : Madame Michèle VANPEE (procuration à Monsieur Pierre
LUCIANO)

DELIBERATION
MODIFICATIVE

Conseillers Municipaux : Mesdames Beatrice AIELLO (procuration à
Monsieur Dominique OLIVIER), Anne-Laure BEAUDOIN (procuration à
Monsieur le Maire), Sabine GIACALONE (procuration à Monsieur Jacques
LEPACHELET), Cynthia GROC (procuration à Madame Astrid
MANOUKIAN), Mireille NEVIERE-MAESTRONI (procuration à Madame
Corinne ROCHE-SANNA), Monsieur Alain BERARD (procuration à
Monsieur Yvan MAUBE).

<<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Yannick GUEGUEN, Secrétaire
de séance.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Accusé de réception en préfecture
083-21830125-20211012-DEL20211002-DE
Date de télétransmission : 15/10/2021
Date de réception préfecture : 15/10/2021

Vu la délibération n° 2020.07.08 du 15 juillet 2020 portant sur la procédure de vote pour la désignation des représentants du Conseil Municipal adopté à l'unanimité,

Vu la délibération n° 2020.07.09 du 15 juillet 2020 portant sur la création des commissions municipales,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, par délibération n° 2020.07.10 en date du 15 juillet 2020, il a désigné ses représentants titulaires et suppléants au sein de la Commission municipale des Finances.

Le Conseil Municipal est informé que Madame Christine ORSINI, membre suppléante élue au titre du groupe 1 a indiqué à la Commune, qu'elle ne souhaitait plus être membre suppléante de cette commission.

Il convient de pourvoir à son remplacement.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-22,

Adopte l'exposé qui précède,

Désigne Madame Amandine CIDALE en qualité de membre suppléante au titre du groupe 1 de la commission municipale des finances qui est désormais composée comme suit :

Président : le Maire	
Titulaires	Suppléants
Monsieur Pierre LUCIANO	Madame Astrid MANOUKIAN
Monsieur Louis FERRARA	Monsieur Yohann PAMELLE
Monsieur Yannick GUEGUEN	Monsieur Bruno BAIXE
Madame Anne-Laure BEAUDOIN	Monsieur Jean-Michel VALENTIN
Madame Helen ETCHANCHU	Madame Chrystelle GOHARD
Madame Michèle VANPEE	Madame Amandine CIDALE
Monsieur Yvan MAUBE	Monsieur Dominique HOCQUET
Monsieur Alain BERARD	Madame Corinne ROCHE-SANNA
Monsieur Dominique OLIVIER	Madame Laura GENEVOIS

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme
Le Maire
Signature électronique
Philippe BARTHELEMY

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20211012-DEL20211002-DE
Date de télétransmission : 15/10/2021
Date de réception préfecture : 15/10/2021